

OBJECTIFS

- Maîtriser les obligations réglementaires liées au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Savoir auditer un DUERP pour en vérifier la conformité et l'efficacité
- Concevoir et animer des sessions de formation pour initier ou perfectionner les référents, managers ou préventeurs à l'audit du DUERP
- Être capable d'accompagner les entreprises et les structures dans l'amélioration continue de leur démarche de prévention via l'audit

PROGRAMME

Cadre réglementaire et enjeux :

- Présentation des articles clés du Code du travail (L4644-1, L4121-1, etc.), 9 principes de prévention
- Obligations légales de l'employeur et du salarié
- Missions, positionnement hiérarchique et articulation avec les autres acteurs (CSE/CSSCT, médecin du travail, inspection du travail, autres instances, ...)
- Faute inexcusable de l'employeur : définition, conséquences financières et judiciaires, exemples jurisprudentiels
- Loi Rebsamen
- Loi Santé au travail : obligations renforcées sur l'évaluation des risques et élargissement du champ du DUERP
- Conservation du DUERP : obligation de conservation pendant 40 ans (loi santé 2022) et accès aux documents pour les anciens salariés

Méthodologie d'audit DUERP :

- Préparation : définition des objectifs et périmètre de l'audit
- Analyse documentaire du DUERP existant
- Observation terrain et entretiens avec les acteurs clés
- Vérification de la conformité réglementaire et de la pertinence des mesures prévues

Outils et techniques d'audit :

- Utilisation de grilles de contrôle et check-lists adaptées



PUBLIC

Formateur, référents SST, responsables HSE/QVCT, managers, encadrants, consultants en prévention, tout salarié



PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels"



DUREE

14 heures (2 jours)



INTERVENANTS

Formateurs RSST/DUERP, spécialistes Santé-Sécurité au travail, chef d'entreprise, avocat



VALIDATION

Certificat de Formateur Auditeur Document Unique



04 76 55 60 38
06 50 80 31 16
06 48 08 86 08



alpesformations.fr



contact@alpesformations.fr

- Méthodes de cotation et hiérarchisation des risques
- Construction d'un tableau de synthèse des écarts
- Rédaction d'un rapport d'audit structuré et exploitable

Ingénierie pédagogique pour la formation à l'audit :

- Adapter le contenu à des publics variés (référents SST, responsables HSE, encadrants, différentes instances, ...)
- Élaborer un déroulé pédagogique intégrant théorie, cas pratiques et mises en situation
- Création de supports pédagogiques (fiches, modèles de rapport, check-lists)

Mises en situation pratiques :

- Audit complet d'un DUERP fourni en formation
- Analyse des points de conformité et des non-conformités
- Élaboration et présentation orale des recommandations correctives

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports réglementaires illustrés par des exemples concrets
- Études de cas et analyse critique de DUERP réels ou simulés
- Exercices pratiques d'audit en sous-groupes
- Ateliers de conception d'outils pédagogiques

MODALITÉS DE VALIDATION

- Évaluation continue sur la participation et la pertinence des analyses
- Épreuve pratique : réalisation et présentation d'un audit DUERP
- Délivrance du Certificat de Formateur Auditeur DUERP



PUBLIC

Formateur, référents SST, responsables HSE/QVCT, managers, encadrants, consultants en prévention, tout salarié



PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels"



DUREE

14 heures (2 jours)



INTERVENANTS

Formateurs RSST/DUERP, spécialistes Santé-Sécurité au travail, chef d'entreprise, avocat



VALIDATION

Certificat de Formateur Auditeur Document Unique



04 76 55 60 38
06 50 80 31 16
06 48 08 86 08



alpesformations.fr



contact@alpesformations.fr